

MARDI 9 OCTOBRE 2018 GRÈVE ET MANIFESTATIONS

Nord : Petit-Marché (rdv 9h) vers la Préfecture
Sud : Mairie de St-Pierre (rdv 9h) vers Sous-Préfecture

*Le gouvernement est engagé dans une destruction méthodique de notre modèle social. Attaques contre le Code du Travail, le syndicalisme, la jeunesse (Bac, lycées, Parcoursup,...), cadeaux fiscaux aux plus riches, baisse des APL, suppressions d'emplois dans les services publics, baisse des contrats aidés,... **Les coups pleuvent!** Malgré une popularité en chute, il persiste à poursuivre sa politique de casse tous azimuts.*

Services publics, Sécurité Sociale, retraites, prestations sociales, assurance-chômage,... sont dans le collimateur.

Au moment où est annoncée une fois encore l'explosion des dividendes en France et dans le monde, il est temps de mener une politique de partage des richesses pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.

Déjà difficile, la situation sociale de la Réunion ne pourra que s'aggraver.

C'est pourquoi les organisations signataires appellent à une large mobilisation pour exiger :

De vrais emplois

- l'arrêt des politiques d'austérité
- une évaluation des politiques publiques et la conditionnalité des aides aux entreprises
- une politique de relance de l'activité
- des emplois statutaires et CDI
- en attente d'emplois pérennes, la reconduction des contrats aidés avec une vraie politique de formation

Pour les Services Publics

- un plan de rattrapage en postes
- la mise en place d'un vrai plan de résorption de la précarité
- une couverture territoriale à la hauteur des besoins
- l'abandon des orientations CAP22

Social

- l'amélioration de la couverture conventionnelle, de la prévoyance lourde et Santé
- un vrai dialogue social qui respecte et renforce les instances paritaires (CAP, CHS-CT,)
- l'application des conventions collectives à la Réunion
- la construction de logements à la hauteur des besoins
- un véritable plan de lutte contre la pauvreté

Face à la cherté de la vie

- l'augmentation significative du SMIC et une revalorisation des grilles salariales
- la revalorisation des minima sociaux
- la transparence sur le mécanisme de formation des prix

Retraites

- l'abandon de l'augmentation de la CSG de 1,7 %,
- l'abrogation des mesures sur l'âge de départ à la retraite, les mesures fiscales,
- une réelle revalorisation des pensions, indexée sur les salaires,
- le paiement des pensions du régime général le 1^{er} jour du mois,
- une pension au moins égale au SMIC revalorisé, pour une carrière complète ,
- la création d'une indemnité compensatrice de vie chère pour tous les retraité.e.s de La Réunion,
- le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources,
- Le rétablissement de la demi-part réservée aux veuves et veufs ayant élevé un enfant,
- la non-imposition de la majoration de 10% de la pension pour les personnes ayant élevé au moins trois enfants.